

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que la Caisse d'Allocations Familiales de Paris et la Caisse des Écoles mettent en place un échange informatique de données.

Cet échange a un double objectif :

- 1. simplifier les démarches administratives des usagers bénéficiaires des services municipaux,
- 2. mettre à la disposition de Caisse des Écoles les informations ci-dessous des familles allocataires de la Caf de Paris pour faciliter le calcul des participations familiales des usagers bénéficiaires des services municipaux :
  - Montant des ressources pris en compte pour le calcul du QF Cnaf,
  - Quotient familial au sens de la CNAF,
  - Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales,
  - Nombre de parts,
  - Date de mise à jour du dossier.

Numéro d'allocataire :
Nom et prénom de l'allocataire :
Date :
Signature :
J'autorise la Caisse des Écoles à recueillir les informations ci-dessus me concernant auprès de m Caf et à les utiliser uniquement pour le calcul des participations familiales relatives aux services e prestations proposés par la Caisse des Écoles,
Je n'autorise pas la Caisse des Écoles à recueillir les informations ci-dessus me concernant auprè de ma Caf.

<u>Droit d'accès</u>: Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification des informations la concernant. Sauf mention particulière, ce droit d'accès s'exerce par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité auprès :

- du Directeur de la Caisse d'allocations familiales de Paris pour les données transmises par la Caf de Paris à la Caisse des Écoles,
- du Maire du 7ème arrondissement pour les données transmises par la Caisse des Écoles du 7ème arrondissement à la Caf de Paris.